## Commission: March? int?rieur et protection des consommateurs

Publi? le: 17-03-2008

La commission est compătente pour les questions liйes a la coordination, sur le plan communautaire, des lăgislations nationales dans le domaine du marchă intărieur et a l'Union douaniure, notamment concernant la libre circulation des marchandises, en ce compris l'harmonisation des normes techniques et les mesures visant a identifier et a ăliminer les entraves potentielles au fonctionnement du marchă intărieur.